



Communiqué du 13 décembre 2017

Notre courrier au ministre Nicolas Hulot reste toujours sans réponse

Nous avons écrit au ministre Nicolas Hulot, le 17 novembre 2017, afin qu'il intervienne auprès du préfet de Haute-Garonne pour **annuler un arrêté préfectoral** délivré illégalement le 12 juillet 2017. Dans ce courrier, nous rappelons l'historique du dossier et les multiples décisions de justice favorables aux opposants. Nous rappelons également les **engagements pris par la préfecture** lors de la marche citoyenne du 17 décembre 2016, à savoir: "**une stricte neutralité des services de l'État et le respect des décisions de justice**".

Malheureusement, la neutralité des services de l'Etat est sérieusement remise en question et le non-respect des décisions de justice est également manifeste. L'"accompagnement" du dossier "Val Tolosa" par la préfecture de Haute-Garonne, durant l'année 2017, le prouve.

En toute logique, le collectif s'adresse à l'instance supérieure, à savoir le ministère de la transition écologique et solidaire, afin qu'il mette fin à ces agissements qui jettent le discrédit sur les services de l'Etat et l'action gouvernementale.

A ce jour nous **n'avons pas reçu de réponse** de sa part, ni pris connaissance de **décisions** qui aillent dans le sens de notre requête.

Voilà pourquoi nous rendons cette lettre publique en espérant une action rapide de la part du ministre Nicolas Hulot. Pourquoi pas avant la fin de l'année?

Contact : Patrick Gaborit 07 83 82 52 49
Pascal Barbier 06 67 81 14 35